

Droit de réponse :

Alexandre Hervaud, journaliste à Libération

Les messages incriminés, supprimés moins de 30 minutes après leurs publications, étaient des traits d'humour (noir) impossibles à prendre au premier degré, ou du moins le pensais-je naïvement. Journaliste (et accessoirement catholique), il ne me viendrait jamais à l'esprit d'insulter la mémoire d'un prêtre assassiné. Mes tweets certes cyniques entendaient même, au contraire, se moquer des réactions de certains tendant à toujours chercher des "excuses" aux terroristes. Oui, on peut travailler à Libération et faire des blagues de droite.

Je m'exprime à titre personnel sur Twitter depuis 2008, et la grande majorité de mes plus de 35000 abonnés connaît parfaitement mon goût immoderé pour l'humour noir, les canulars et autres détournements. Relayé hors contexte par des sites proches de l'extrême droite, mes publications ont été présentées à tort pour des messages de haine. C'est ce qui m'a valu en retour plusieurs centaines d'insultes et de menaces de mort, sans parler de la divulgation d'informations personnelles sur les réseaux sociaux, tout cela m'obligeant à porter plainte le mercredi 27 juillet dernier au commissariat du 20e arrondissement de Paris.

Que le malentendu soit une bonne fois pour toute dissipé : je n'ai jamais sous-entendu quoi que ce soit d'injurieux à l'encontre du père Jacques Hamel, ni fait l'apologie de son meurtre, ni insulté une religion (qui plus est la mienne). Je présente mes excuses aux personnes qui, n'ayant pas eu connaissance des faits, ont été déçues et choquées après avoir pris mes messages pour argent comptant.